



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Statistiques

Question écrite n° 38559

Texte de la question

M Michel Margnes demande à M le ministre des affaires sociales et de l'emploi de lui indiquer s'il est bien exact que depuis le mois de juillet 1987 les demandeurs d'emploi de plus de cinquante-cinq ans non indemnisés ne sont plus obligés de se présenter régulièrement dans les agences pour l'emploi. Dans l'affirmative, il lui demande de lui faire connaître, d'une part, les raisons d'une telle décision et, d'autre part, le nombre de chômeurs qui ont par ce biais disparu des statistiques sur le chômage.

Données clés

Auteur : [M. Margnes Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38559

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1324